guide d'animation

POUR GROUPES DE JEUNES DE 13 À 18 ANS

SEMAINE DE PRÉVENTION DE LA TOXICOMANIE
DU 18 AU 24 NOVEMBRE 2007

Cette année, à l'occasion de la Semaine de prévention de la toxicomanie qui se déroule du 18 au 24 novembre 2007, nous vous proposons d'animer des activités originales pour les jeunes de 13 à 18 ans.

Note : Nous proposons que vous mettiez à contribution un membre du personnel des services complémentaires de l'école (psychoéducateur, psychologue, éducateur spécialisé, intervenant en toxicomanie, travailleur social, etc.) dans l'animation de toutes ces activités.

Activité : La Loi de l'effet

c'est pas illégal d'en parler

L'effet d'une drogue peut être très différent selon chaque personne, car il dépend des caractéristiques de trois facteurs bien définis, soit le produit psychotrope, l'individu et le contexte. L'expérience de consommation peut varier selon ces trois facteurs. C'est ce qu'on appelle la Loi de l'effet.

PRODUIT + INDIVIDU + CONTEXTE = EFFET

En participant à cette activité, les jeunes apprendront les fondements de la Loi de l'effet. Plus particulièrement, ils seront sensibilisés aux facteurs qui influencent l'effet de la consommation d'alcool, de cannabis et de drogues de synthèse.

Durée

De 40 à 60 minutes.

Nombre de participants

Jusqu'à 40 (10 équipes de 4 jeunes).

Format

Présentation et animation interactive en petits groupes.

Matériel requis

- Présentation PowerPoint *La Loi de l'effet : c'est pas illégal d'en parler*, y compris les notes de l'animateur.
- Une trousse de 30 cartes à imprimer (10 cartes *Individu*,10 cartes *Produit* et 10 cartes *Contexte*) et la feuille *Des effets à revendre*.

Ces outils peuvent être téléchargés à partir du site www.dependances.gouv.qc.ca (section Campagnes d'information - Activités).

Québec

Description de l'activité

1. À l'aide de la présentation *La Loi de l'effet : c'est pas illégal d'en parler* (et des notes de l'animateur contenues dans la présentation), l'animateur explique la Loi de l'effet.

2. Ensuite, il divise les jeunes en équipes de quatre.

3. Chaque équipe pige trois cartes (une carte représentant chacun des trois facteurs qui influencent l'effet, soit une carte *Produit*, une carte *Individu* et une carte *Contexte*).

4. L'animateur remet à chacune des équipes la feuille intitulée *Des effets à revendre*. Sur cette feuille, nous avons inclus non seulement les effets physiques, mais aussi les émotions qu'une personne peut vivre à la suite d'une expérience avec une ou des drogues. Il est important que les jeunes reconnaissent que les drogues accentuent l'émotion du moment chez l'individu, car très souvent, ils vont vers la consommation pour changer l'état d'esprit dans lequel ils se trouvent en pensant que les drogues procurent toujours du plaisir.

5. L'équipe doit déterminer l'effet selon les cartes qu'elle a en main et doit se poser les questions suivantes :
   - *Quel serait l'effet du produit psychotrope sur la personne ?*
   - *Pourquoi aura-t-il un tel effet ?*

   Un consensus d'équipe sur l'effet et une justification de son choix sont nécessaires.

6. Chacune des équipes communique l'effet et justifie son choix en nommant les éléments qui lui font croire que la personne éprouvera le ou les effets choisis.

7. L'animateur peut leur demander de commenter en équipe le comportement de la personne en posant la question suivante :
   - *Selon les caractéristiques de la personne, du produit et du contexte dans lequel la personne ayant consommé le produit se trouvait, quel aurait été le meilleur comportement à adopter dans ce cas ?*

Chacune des équipes partage ses réflexions et ses réponses avec l'ensemble du groupe.

(Cette activité a été conçue par Jocelyne St-Pierre et Lynda Villeneuve, intervenantes en toxicomanie au PAR.T.A.G.E du Haut-Richelieu.)

Beaucoup d'autres activités à découvrir

Vous trouverez d'autres activités sur le site **www.dependances.gouv.qc.ca** (section Campagnes d'information - Activités).

- 1, 2, 3, impro
- Évasion passion
- L'histoire de Jimmy
- Jeu de la « peanut »
- Jeu de serpents et échelles géant
- Recette familiale
- À vous la parole
- Conférence de presse
- Ma passion, mon rêve, du vrai bonbon
- Etc.

Des publications utiles

Le ministère de la Santé et des Services sociaux met à votre disposition des publications utiles pour vous permettre d'aborder la question de la toxicomanie auprès des jeunes. Elles sont toutes téléchargeables au **www.dependances.gouv.qc.ca** (section Toxicomanie-Publications). Vous pouvez aussi en commander des exemplaires en écrivant à **diffusion@msss.gouv.qc.ca**.

- La drogue... Si on en parlait ?
- Les jeunes et l'alcool
- Les jeunes et le cannabis
- Les jeunes et les drogues de synthèse (nouveau)
- Crystal meth

Santé et Services sociaux Québec

Avec la participation de :
• ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

07-001-09FA